

6 mm. diam. Calycis lobi 3-5 mm. longi, 5 mm. lati. Petala 6-7 mm. diam. Antheræ 0,7 mm. longæ.

LAOS : Muong-you, au bord du fleuve, n° 1519 [*Spire*]; Vienthian [*Thorel*]. — SIAM : Bangkok, n° 160 [*Zimmermann*].

Cette espèce nouvelle paraît avoir quelque analogie avec l'*E. Robertii* Merrill. Elle en diffère : 1° par les feuilles plus étroites et plus longues à la fois ; 2° par les fleurs plus courtes ; 3° par les pétales 2 fois plus étroits ; 4° par les anthères au moins un tiers plus petites. L'*E. Zimmermannii* Warburg a été cédé sous ce nom à l'herbier du Muséum. Je crois d'ailleurs que ce nom est resté manuscrit, car je ne l'ai vu nulle part imprimé.

---

### Henri LECOMTE

#### GENRE NOUVEAU DE SAPOTACÉES.

Le voyageur Thollon, qui fut le fidèle compagnon de S. de Brazza, eut l'occasion de rapporter de la région de l'Ogoué une très curieuse Sapotacée dont nous avons pu examiner les spécimens appartenant à l'herbier du Muséum d'Histoire naturelle.

Le regretté botaniste Pierre, qui avait vu cette plante, avait cru pouvoir la rapprocher — en raison de la pentamérie du calice — de son *Lecomtedoxa*, adopté ensuite par Dubard, mais relégué au rang de sous-genre par Engler.

Pierre n'a jamais publié la diagnose de son genre *Lecomtedoxa* ; mais elle a été fournie par Engler (*Sapot. Afric.*, p. 82) d'après les notes de Pierre et reproduite par Dubard (*Sapotacées du groupe de Sidéroxylinées-Mimusopées*, in *Ann. Mus. col. de Marseille*, 1915, p. 31) avec l'indication de 3 espèces : *L. Klaineana* Pierre, *L. ogo-uensis* Dubard et *L. Vaçii* Dubard.

Le caractère principal de ce genre consisterait dans la pentamérie habituelle du calice et de la corolle et dans la disposition en quinconce des pièces du calice et de la corolle au lieu des doubles cycles de sépales et de pétales des *Mimusopées* véritables.

La plante recueillie par Thollon ne se rattache cependant au *Lecomtedoxa* que par cette pentamérie; mais, comme on va le voir, elle est parfaitement caractérisée et par sa fleur et par ses organes végétatifs.

Bien que sur l'autorité de Pierre, M. Dubard la décrive sous le nom de *Lecomtedoxa ogouensis*<sup>1</sup> nous croyons devoir, pour les raisons énumérées plus loin, en faire le type d'un genre nouveau, que nous désignerons sous le nom de *Le Monniera*, en l'honneur de notre respecté maître et ami, M. G. Le Monnier, professeur honoraire de Botanique de l'Université de Nancy.

Nous avons établi comme il suit la diagnose de ce nouveau genre :

### Le Monniera Gen. nov.

Arbor. Folia subverticillata, ad apicem ramorum conferta; petiolus debilis, supra canaliculatus, basi stipulis erectis caducisque instructus; limbus glaber, lanceolatus vel oblongo-lanceolatus, apice obtuse acuminatus, e medio usque ad basim cuneatus; nervi arcuati, marginem versus confluentes; nervulæ reticulatæ vix conspicuæ; fibræ parallelæ utrinque sub epidermide sitæ. Flores fasciculati, axillares; sepala 5 quincuncialia; corolla gamopetala; tubus subbrevis; lobi 5 apice obtusi, dorso appendiculis 2 instructi; staminodia 5, alterna, oppositisepala, ampla, margine ciliata, basi coalita; stamina 5, opposita, fauce affixa, antheris subextrorsis, triangularibus, apice acutis; ovarium costatum, 5-6-loculare, stylus plus minus elongatus; stigma non evolutum; ovula anatropa solitaria versus placentæ basim inserta. Fructus ignotus.

En raison des appendices dorsaux de la corolle, ce nouveau genre vient se placer au voisinage des *Mimusops* et *Manilkara*; mais la fleur, construite sur le type 5, avec sépales en disposition quinconciale, diffère considérablement de celle des *Mimusopées* véritables, dont les fleurs possèdent un calice constitué par 2 séries alternes de 4 sépales (*Mimusops*) ou de 3 sépales (*Manilkara*). Incontestablement c'est au voisinage des *Bumelia*, dans le groupe des Sidéroxylées qu'il convient de placer le genre *Le Monniera*.

Du genre *Lecomtedoxa* Pierre il se distingue par les caractères suivants :

1° Fleurs nettement pentamères et non pas 3-4-5-mères comme

1. M. Dubard. *Descript. de quelques Mimusopées*, in H. Lec., *Not. System.*, III, p. 46.

le *Lecomtedoxa* qui ne paraît pas fixé en ce qui concerne le nombre des pièces de la fleur ;

2° forme largement triangulaire des staminodes et leur coalescence à la base ;

3° disposition subverticillée des feuilles en groupes espacés ;

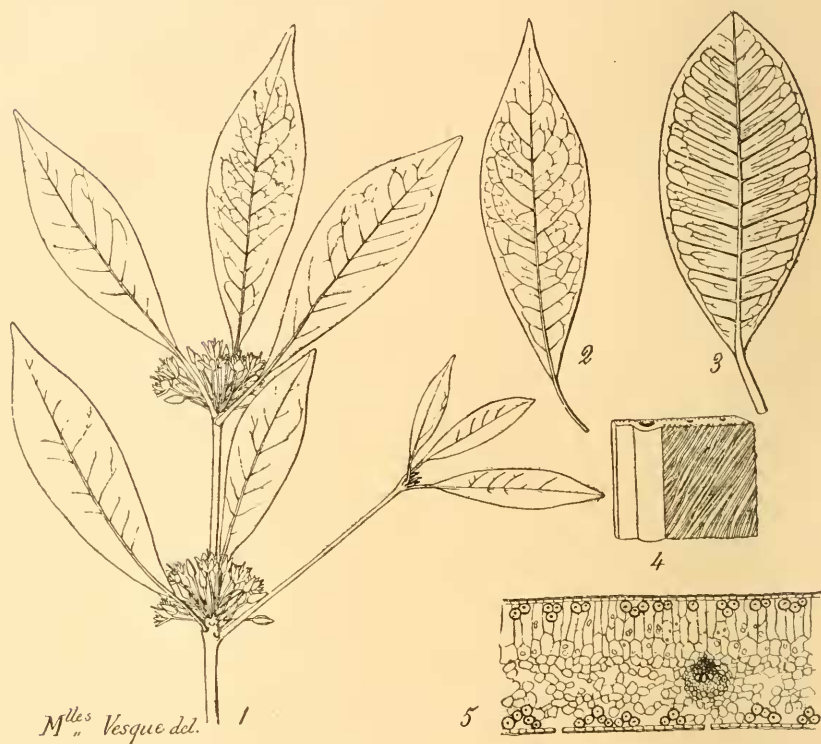


FIG. 1. *Le Monnieria ogouensis* (Pierre) H. Lec. — 1, rameau fleuri avec ses feuilles en faux verticilles, gr. 2/3 ; 2, feuille pour montrer son mode de nervation ; 3, feuille de *Lecomtedoxa Klaineana* Pierre, présentant une nervation très différente ; 4, lambeau de feuille de *Le Monnieria ogouensis*, avec l'épiderme enlevé pour montrer les faisceaux sous-épidermiques de sclérites ; 5, section transversale de la feuille avec les faisceaux de sclérites sous-épidermiques, gr. 50/1.

4° présence de stipules surtout très nettes au sommet des rameaux ;

5° faisceaux parallèles très rapprochés de sclérites sous les deux

épidermes, communiquant à la feuille une striation spéciale (du moins sur le sec).

Le genre *Le Monniera* est donc caractérisé à la fois par sa fleur et par son appareil végétatif. La plante de Thollon constituera l'espèce *Le Monniera ogouensis*, en conservant le nom spécifique attribué par Pierre.

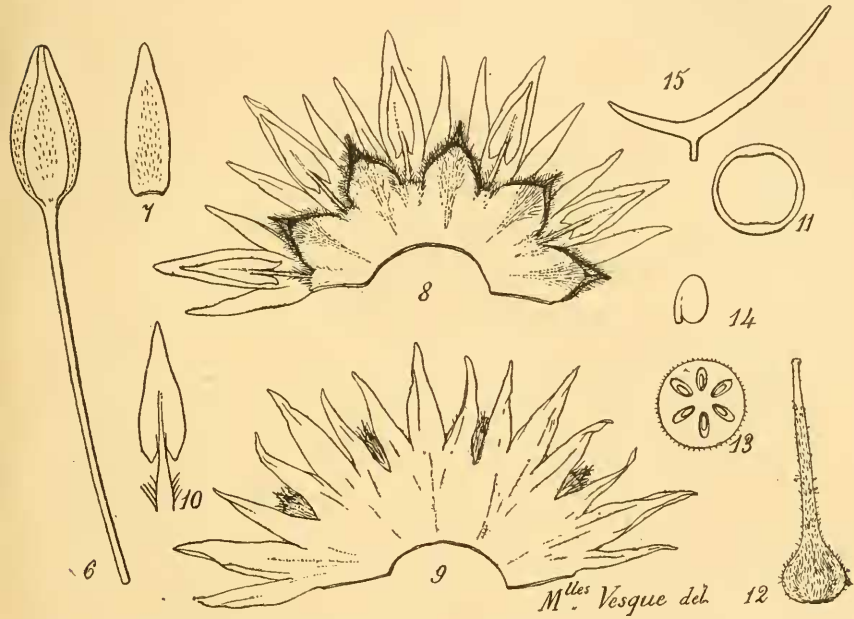


FIG. 2. *Le Monniera ogouensis* (Pierre) H. Lec. ; 6, bouton avec pédicelle, Gr. 6 ; 7, un sépale détaché, Gr. 6 ; 8, corolle étalée, vue par l'intérieur avec les étamines et les staminodes, Gr. 8 ; 9, la même vue par la face externe, Gr. 8 ; 10, une étamine avec les poils de la base du filet, Gr. 10 ; 11, un grain de pollen, Gr. 480 ; 12, ovaire avec le style, Gr. 6 ; 13, section transversale de l'ovaire ; 14, un ovule séparé ; 15, un poil de la fleur très grossi.

*Le Monniera ogouensis* (Pierre) H. Lec. ; *Mimusops ogouensis* Pierre mss. *Lecomtedoxa ogouensis* Dubard, *Not. System.*, III, p. 46.

Arbor ramulis nudis teretibus. Folia saepe 3-4 in nodis et ad apicem ramorum conferta ; petiolus debilis glaber, 1-1,5 cm. longus, supra canaliculatus, basi stipulis caducis, lanceolatis, erectis, 2,5-3 mm. longis instructus ; limbus glaber lanceolatus, 5-7 cm. longus ; 2-2,5 cm. latus, chartaceus, apice obtuse acuminatus, a medio usque ad basim cuneatus ; nervi arcuati utrinque 8-10 marginem versus confluentes ; venæ reticulatæ vix conspicuæ ; fibræ parallelæ utrinque sub

épidermidi sitæ. Flores axillares, fasciculati; pedicelli debiles, subglabri, usque 9-10 mm. longi; sepala 5 quincuncialia, dorso modeste pilosa, oblonga, 3-5 mm. longa, 1,2 mm. lata; corolla gamopetala; tubus 1 mm. altus, glaber; lobi 5 oblongi, apice obtusi, 2,2 mm. longi, dorso appendicibus 2 apice acutis instructi; stanina 5 opposita, fauce inserta; filamentis debilibus 1 mm. longis, antheris extrorsis triangularibus, apice acutis; staminodia 5, fauce inserta, 1 mm. longa, basi ampla, apice acuta, margine ciliata, dorso pilosa; ovarium ovoideum, costatum, pilosum, 5-loculare; stylus basi pilosus, apice glaber, 4 mm. longus; ovula solitaria, anatropa. Fructus incognitus.

CONGO FRANÇAIS : Ogoué à Samkita. « Arbre à latex. » [Thollon n° 146].

En ce qui concerne l'appareil végétatif, la plante de Thollon se distingue nettement de la plupart des *Mimusops*, d'abord par la disposition des feuilles; celles-ci, qui sont alternes, sont toujours groupées en faux verticilles, soit aux nœuds, soit au sommet des rameaux; les groupes de feuilles sont toujours séparés par des intervalles nus de 4-6 centimètres.

Les stipules sont très visibles au sommet des rameaux feuillés et même au sommet des axes courts portant les fleurs.

Les feuilles présentent, comme nous l'avons déjà dit au sujet des caractères du genre, une structure qui ne se rencontre chez aucun *Mimusops*. De la côte partent en effet, se dirigeant vers les bords de la feuille et plus ou moins obliquement sur les nervures secondaires, des sortes de veinules très fines excessivement rapprochées (jusque 20 par millimètre) et provoquées par la présence, sous les deux épidermes, de faisceaux de sclérites disposés à peu près parallèlement les uns aux autres (fig. 1, 4). Ces faisceaux sont bien visibles sur la figure (1, 5) représentant la section transversale de la feuille. Sur le sec ces faisceaux sous-épidermiques produisent sur les deux épidermes, et principalement au voisinage de la côte, une rayure très fine et tout à fait caractéristique.

Il ne sera peut-être pas inutile de rappeler à cette occasion que le genre ancien *Mimusops* — près duquel vient se placer la plante de Thollon par ses appendices externes des lobes de la corolle — se compose en réalité de deux genres parfaitement distincts :

1° *Mimusops* à fleurs tétramères (genre *Mimusops*). Feuilles minces, à nervation saillante sur les deux faces (sur le sec du moins) à mésophylle dépourvu de sclérites.

2° *Mimusops* à fleurs trimères (genre *Manilkara*). Feuilles relativement épaisses, à nervation le plus souvent en creux (sur le sec et à la face supérieure du moins) et à mésophylle pourvu de sclérites allant irrégulièrement d'un épiderme à l'autre.

Chez les *Mimusops* vrais, les feuilles, en se desséchant, deviennent plus minces, sans rencontrer aucun obstacle et surtout au niveau des mailles, ce qui explique le fait signalé plus haut d'une nervation saillante, sur le sec.

Au contraire, chez les *Manilkara*, la présence, dans le mésophylle, de sclérites s'étendant irrégulièrement d'un épiderme à l'autre, empêche la feuille de devenir plus mince par la dessiccation, chaque sclérite fonctionnant comme un pilier rigide entre les deux épidermes; tandis qu'au niveau des petites nervures, où les sclérites perpendiculaires aux épidermes font défaut, la feuille perd une partie de son épaisseur. Il en résulte que, sur le sec, les feuilles des différentes espèces du genre *Manilkara* présentent des veinules en creux, alors que les bosselures représentent l'intérieur de chaque maille, ce qui donne à la surface foliaire un aspect chagriné tout à fait caractéristique; ce caractère permet de distinguer facilement les *Manilkara* des *Mimusops*, à la simple inspection des feuilles sèches.

Or, chez la plante de Thollon qui fait l'objet de la présente note, il existe bien des sclérites, ce qui est facilement compréhensible chez un végétal qui se rapproche évidemment davantage des *Manilkara* que des *Mimusops*, car la fleur pentamère peut à la rigueur être considérée comme dérivant des *Manilkara* par réduction du nombre des pièces de 6 à 5; mais ici, ces sclérites sont simples et disposés en faisceaux parallèles entre eux et directement au contact des deux épidermes, ce qui différencie profondément notre plante des *Manilkara*.

D'autre part les *Lecomtedoxa* de Pierre (Klaine nos 408 et 507) manquent complètement de ces faisceaux sous-épidermiques et ne présentent sous le mésophylle de leurs feuilles que de rares sclérites dispersés et non en contact avec les épidermes, ce qui communique à leurs feuilles séchées les caractères distinctifs des *Mimusops* et non des *Manilkara*.

Alors que les cellules épidermiques sont régulièrement polygonales chez le *Lecomtedoxa*, elles sont nettement ondulées chez la plante que nous étudions, avec des stomates à la face inférieure des feuilles seulement.

La plante de Thollon constituant l'espèce *Le Monniera ogouensis* pourrait donc déjà se caractériser par son appareil végétatif.

Au nouveau genre *Le Monniera* nous rattacherons, sans aucun doute possible, une plante recueillie sous le n° 16.247 par A. Chevalier dans le bas Comoé (Côte d'Ivoire) et distribuée sous le nom de *Sideroxylon clitandrifolium* A. Chev., alors que l'auteur en a donné une courte description dans sa *Première étude sur les bois de la Côte d'Ivoire* (1909) sous le nom de *Mimusops clitandrifolia* A. Chev.

Par la disposition et la structure de ses feuilles, en particulier par la présence des fibres sous-épidermiques, qui sont ici facilement visibles, par l'existence de stipules très nettes, par la forme de l'inflorescence, par les caractères des différentes parties de la fleur, cette plante appartient au nouveau genre *Le Monniera* et non pas aux *Sideroxylon* ou aux *Mimusops*.

La description<sup>1</sup> que donne Chevalier des différentes parties de la fleur montre d'ailleurs que les appendices externes de la corolle lui ont échappé et il n'est pas inutile de reprendre cette diagnose incomplète.

**Le Monniera clitandrifolia** (A. Chev.) H. Lec. emend. *Mimusops clitandrifolia* A. Chev. *Prem. étude sur les bois de la Côte d'Ivoire*, p. 242.

Arbor 35 mm. alta, cortice enodi cinereo ; ramuli trini conferti glabri, primo virides. Folia glabra, 3-5 in nodis, subverticillata ; petiolus gracilis supra canaliculatus 10-22 mm. longus ; stipulae lineari-subulatae 5 mm. longae, mox caducae ; limbus elliptico-lanceolatus usque 9-12 cm. longus, 3-4,5 cm. latus, subcoriaceus, glaber, basi cuneatus, apice acuminatus, acumine brevi, obtuso, supra nitidus,

1. Pédicelles grêles, finement tomenteux, longs de 12-13 mm., un peu avant la floraison. Calice tomenteux à petits lobes ovales, longs de 1.5 mm. Corolle à 5 pétales blancs alternant avec les sépales, oblongs, très petits, soudés à la base ; 5 étamines opposées aux pétales ; 5 staminodes alternes avec eux ; ovaire 5 loges. »

subtus plus minus pallidus ; costa utrinque prominens ; nervi utrinque 8-11, arcuati, marginem versus confluentes ; venæ reticulatæ vix conspicuæ ; fibræ parallelæ utrinque sub epidermidi sitæ. Flores 10-20 glomerati, axillares ; pedicelli debiles, vix tomentosi, 12-13 mm. longi. Sepala 5 quincuncialia, extra tomentosa, ovali-triangularia, 1,5 mm. longa. Corolla gamopetala, tubo brevi, lobis 5, ovatis, glabris, 1,5 mm. longis, extra appendicibus 2 vix 1 mm. longis instructis. Stamina 5 fauce affixa, lobis opposita ; filamentum brevè ; anthera triangularis apice mucronata, extrorsa, basi cordata, 1 mm. longa. Staminodia 5 alterna, triangularia, acuta, extra pilosa, margine ciliata. Ovarium glabrum, 5-loculare, ovulis anatropis medio insertis ; stylus brevis paulatim attenuatus ; stigma non evolutum. Fructus incognitus.

CÔTE D'IVOIRE, Malamalasso [A. Chevalier n° 16.247].

« Bois rouge brun très dur, comme c'est le cas pour le bois de la plupart des Sapotacées. »

Une troisième espèce du même genre est constituée par une plante récoltée à la Côte occidentale d'Afrique par G. L. Bates sous le numéro 530. Elle a été distribuée par l'herbier de Candolle comme se rapprochant de *Mimusops longifolia* A.Dc. Dans ses Sapotacées africaines<sup>1</sup> A. Engler la décrit (p. 64) sous le nom de *Mimusops Batesii* Engl.

Mais nous ne partageons en aucune façon la manière de voir d'Engler, pour les raisons suivantes :

1° le calice est formé de 5 sépales en quinconce et non de 2 cycles alternes de 3 sépales ;

2° le nombre des lobes de la corolle, des étamines et des staminodes est de 5 et non de 6 ;

3° les feuilles possèdent les fibres sous-épidermiques qui sont si caractéristiques chez *L. ogouensis* et *L. clitandriifolia*.

La plante appartient, sans aucun doute possible, à notre nouveau genre *Le Monniera* et non au genre *Mimusops*, et nous en ferons l'espèce *Le Monniera Batesii* (Engl.) H. Lec.

**L. Batesii** (Engl.) H. Lec.

*Mimusops Batesii* Engl. *Sap. Afr.*, p. 64, pl. XXIV.

Arbor parva, irregularis ; ramuli cinerei apice dense foliati. Folia ampla ; petiolus teres supra apice leviter canaliculatus, glaber, usque 4 cm. longus ; limbus

1. A. Engler, *Monogr. Afrikan. Pflanzen-Familien und Gattungen* VIII, *Sapotaceæ*, 1904.



oblongus, coriaceus, usque 35 cm. longus, 8 cm. latus, basi attenuatus, apice rotundatus, acuminatusque, acumine obtuso; costa utrinque prominens; nervi utrinque 12-18 arcuati marginem versus obscure confluentes; fibrillæ parallelæ sub epidermidi sitæ. Flores axillares fasciculati; pedicelli 3-4 cm. longi, apice paulatim incrassati; alabastrum conicum. Sepala 5 ovata, quincuncialia, crassa, extra cinereo-pilosa, 8 mm. longa, 3,5-4 mm. lata. Corolla glabra, 7 mm. alta; tubus brevis; lobi 5 ovato-oblongi, basi attenuati, 6 mm. longi, dorso appendicibus 2 filiformibus, 3-5 mm. altis instructi. Stamina lobis opposita, fauce affixa; filamenta brevia; antheræ triangulares, extrorsæ, 3,5 mm. longæ, apice mucronatæ, dorso villosæ; staminodia 5 triangularia 3-3,5 mm. longa basi plus minus connata, dorso pilosa, margine ciliata. Ovarium hirsutum 5-costatum, 5-loculare, ovulis anatropis placentæ apicem versus insertis; stylus paulatim attenuatus 5-5,5 mm. altus; stigma non evolutum. Fructus incognitus.

CAMEROUN : bord de la rivière Mbé à Mfoa [Bates n° 530].

Les feuilles et les fleurs sont, chez cette dernière espèce, notablement plus grandes que chez les deux autres; mais les caractères sont identiques. Nous signalerons cependant les anthères qui sont velues sur leur face dorsale chez *L. Batesii*, tandis qu'elles sont glabres chez les deux autres espèces. La planche fournie par Engler (pl. XXIV) ne représente pas ce dernier caractère qui est cependant très net; d'autre part la figure C de la même planche ne montre qu'un appendice unique correspondant à l'intervalle entre deux lobes de la corolle, alors qu'il existe en réalité deux appendices par lobe.

Malgré ces divergences, il ressort de l'ensemble des indications fournies sur la forme, la grandeur et la disposition des feuilles, de même que sur le mode d'inflorescence et la grandeur des fleurs, qu'aucun doute ne peut être apporté sur l'identité des deux plantes, d'ailleurs distribuées sous le même numéro de collection et la même localité.

Les 3 espèces du genre peuvent être distinguées par les caractères suivants :

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| Anthères glabres; feuilles moyennes n'atteignant pas 15 cm. de long. |                           |
| Ovaire velu.....   | <i>L. ogouensis.</i>      |
| Ovaire glabre.....   | <i>L. clitandrifolia.</i> |
| Anthères dorsalement velues; ovaire velu; feuilles grandes           |                           |
| atteignant plus de 30 cm. de long.....                               | <i>L. Batesii.</i>        |

C'est de ce nouveau genre qu'il conviendra de rapprocher le

*Lecomtedoxa* créé par Pierre et qui ne comprend jusqu'à ce jour qu'une seule espèce suffisamment connue *L. Klaineana* Pierre, laquelle paraît se rapprocher du *Le Monniera Batesii* par ses anthères velues.

---

## J. CARDOT

### ROSACÉES NOUVELLES D'EXTRÊME-ORIENT (suite).

**PIRUS HALLIANA** VOSS. var. **obtusiloba** Card. var. *nova*. (Subgen. *Malus*).

A forma genuina calycis lobis brevissimis, obtusissimis, late rotundatis diversa.

Yunnan : environs de Yunnan-sen : Kin-tien [*Delavay*, 1891]; bois autour d'une pagode [*Ducloux*, 1905 ; n° 3302].

Fleurs roses ou rougeâtres. C'est une forme cultivée, car les fleurs sont semi-pleines (15 pétales environ, de dimensions très inégales) ; sur l'échantillon récolté par *Ducloux*, le calice présente également, sur certaines fleurs, un commencement de duplicature.

**Pirus laosensis** Card. *sp. nova*. (Subgen. *Eriolobus*).

Arbor 8-10 m. alta, ramis junioribus pubescentibus, ætate glabris, cortice fusco vel griseo, lenticellis plus minus numerosis insperso. Folia in petiolo 1, 5-2,5 cm. longo, pubescente vel glabro, supra anguste canaliculato, ovata, elliptica vel oblonga, basi rotundata vel subattenuata, apice acute cuspidata, margine grosse, inæqualiter et subduplicato-serrata, adulta (tantum nota) membranacea et subcoriacea, utrinque glaberrima et supra nitida, 6-15 cm. longa, 3-5 cm. lata, nervis secundariis utroque costæ latere 8-10, utraque superficie valde distinctis, subtus prominentibus. Flores ignoti. Fructus solitarii. Pomum breviter pedunculatum, pedunculo 1-1,5 cm. longo, globosum, basi umbilicatum, apice calycis lobis et 5 stylosum basi connata, pubescente et accrescente coronatum, diam. 2-2,5 cm., loculis 5 biovulatis, sarcocarpio cellulis granulosis numerosis parvis farto, endocarpio pergamenaceo, seminibus fuscis, valde compressis, oblongis, 10-11 mm. longis, 5-6 mm. latis.

Laos : Xien-kouang et Napè [*Spire*, n°s 540 et 1568] ; région de Tranninh [*Pidance*].

Cette remarquable espèce paraît se rapprocher beaucoup du